



- Course
- École
- Hockey
- Randonnée

N° Affiliation FFRS: 01376
Saison 2019-2020

LE PATINEUR : M F

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Nationalité :

Email :

Adresse :

CP : Ville :

Tél :

LICENCE :

- Renouvellement Club ACSP
- Renouvellement Autre Club (mutation)
- N° de licence
- Nouvelle licence
- Adhésion ACSP

CERTIFICAT MÉDICAL :

A fournir obligatoirement si 1^{ère} année de Licence FFRS ou si réponse "OUI" au cerfa 15699

Je soussigné, Dr Date de l'examen :

Certifie que

- ne présente aucune contre-indication à la pratique du roller (choisir une catégorie) :

- en loisir en compétition en tant qu'arbitre
- (un arbitre peut aussi être compétiteur ou loisir)

- est apte à pratiquer dans des compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure (à rayer suivant le cas)

Signature et cachet :

OBLIGATOIRE POUR LES MINEUR(E)S :

Nom, Prénom du parent 1 et du parent 2

Adresse si différente :

Téléphones fixe et portable :

Je soussigné, père , mère , tuteur légal ,

Autorise à être accompagné d'un responsable de l'association.

Autorise les responsables du club «A Chacun Ses Patins A Brest» à prendre toutes les dispositions qu'ils jugeront utile, et notamment faire pratiquer toutes interventions médicales et/ou chirurgicales sur mon enfant licencié à l'association.

Autorise, sous réserve de spécification sur le certificat médical ci-dessous, l'enfant ci-dessus à pratiquer en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure.

Doit signaler au responsable de section l'identité de la personne majeure qui viendra accompagner et/ou reprendre le patineur aussi bien de manière occasionnelle que permanent au début et en fin de cours.

Des autorisations pourront vous être demandées dans le cadre des déplacements organisés par le club et une fiche sanitaire sera à renseigner dans le même cadre (au cas par cas).

ASSURANCES :

Je soussigné déclare avoir pris connaissance des informations relatives à la notice d'assurance «dommages corporels» de base et des garanties complémentaires proposées par la FFRS :

1- Garanties de base individuelle accident (ou dommages corporels) - Contrat N°101 625 000

Intégrées à la licence (décision du bureau à chacun ses patins à Brest)

2 - Garanties Supplémentaires :

Souscrire aux garanties complémentaires - Contrat N° 102 742 500

(capital décès, capital invalidité et indemnité journalière) Souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées par la FFRS et m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur : (option N°1.....9€ option N°2 15€)

Ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées

Plus d'informations sur le site www.ffroller.fr, dans l'espace licencié sur Rolskanet et sur notre site www.acsp-brest.fr

TARIFS SAISON 2019-2020 (SELON LE QUOTIENT FAMILIAL - AGE DE L'ENFANT AU 31/12/2020)

	+ 800 €	- 800 €	Justificatif à fournir obligatoirement : <i>Si votre quotient familial est inférieur à 800 €, une attestation de la CAF d'Août 2019 est à fournir au club (disponible en téléchargement sur le site https://www.caf.fr avec votre numéro d'allocataire).</i>
Enfant < à 6 ans	50,00 €	40,00 €	
Enfant de 6 à 12 ans	60,00 €	50,00 €	
Enfant > 13 ans et adulte	80,00 €	70,00 €	

Les comités d'entreprises (CE) peuvent aussi vous aider. N'hésitez pas à nous demander une attestation de prise de licence.

DONNÉES PERSONNELLES

Je ne souhaite pas que les éventuelles photos et vidéos prises lors des activités auxquelles participe l'association «A Chacun ses Patins a Brest» où j'apparais, soient publiées pour une durée indéterminée.

Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la FFRoller. A défaut, votre demande de licence ou de renouvellement de licence ne pourra être prise en considération. Vous autorisez expressément la FFRoller à traiter et conserver par informatique les données vous concernant. Vous disposez d'un droit d'accès, en application des art. 39 et suivants de la loi du 6 juillet 1978 modifiée, de rectification et de mise à jour des données vous concernant auprès du service «vie fédérale» de la FFRoller ou sur votre espace licencié de la base de données Rolskanet. Ces informations sont destinées à la FFRoller et peuvent être communiquées à des tiers.

Vous pouvez choisir de la part de qui vous pouvez recevoir des informations :

Mailling interne (fédération, ligue, comité département et club) Tout mailling (fédéral et commercial) Uniquement mailling club

DOCUMENTS À FOURNIR

- Le formulaire complété et signé
- Le règlement de votre cotisation en espèces ou chèque à l'ordre de :
« A chacun ses patins à Brest ou ACSP Brest »
Possibilité de payer en 2 fois pour les chèques, se renseigner auprès des responsables du club.
- Justificatif si nécessaire du Quotient Familial (QF)
- Attestation santé ou certificat médical

TOUT DOSSIER INCOMPLÉT SERA REFUSÉ
ET NE POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE DE LICENCE

L'adhésion à l'association vaut acceptation du règlement intérieur (à consulter sur www.acsp-brest.fr).

Par ce document, j'adhère aux valeurs du club et à son règlement.

Date et Mention «lu et pris connaissance» :	Signature du patineur ou de son responsable légal :
---	---